

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

« Il faut développer le réflexe citoyen » - Colette Éthier

Longueuil, 11 juin 2020 — La conseillère municipale de l'opposition officielle, membre de Longueuil Citoyen, Madame Colette Éthier, a tenu à réagir aux préoccupations des organismes représentant les personnes en situation d'handicap après que ceux-ci aient fait valoir leurs inquiétudes en lien avec l'annonce, la semaine dernière, d'aménagements temporaires pour l'été 2020, notamment sur la rue St-Charles.

À titre de présidente du comité du Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) de Longueuil, Madame Éthier, rappelle qu'il demeure essentiel de maintenir un lien étroit avec les organismes qui défendent les personnes en situation de handicap, et ce même si les différentes directions de la Ville sont sensibilisées depuis plusieurs années aux questions d'accessibilité universelle, notamment avec l'adoption d'un énoncé en 2013.

« On ne manque pas de bonne volonté à Longueuil, mais est-ce qu'on a le réflexe citoyen de consulter ceux qui sont touchés directement par les changements en amont des projets? Au même titre que les commerçants ont été consultés, on aurait dû avoir le réflexe d'impliquer les représentants de certains organismes, » d'expliquer Colette Éthier.

La conseillère conclut en suggérant qu'une personne à la Ville de Longueuil devrait être dédiée spécifiquement aux dossiers de l'accessibilité universelle ce qui favoriserait un meilleur suivi dans les différents projets.

« Longueuil n'est rien de moins que la 5^e plus grande Ville du Québec. Je crois qu'il est grand temps qu'on se donne les moyens de rejoindre d'autres villes qui ont fait de l'accessibilité universelle une priorité en y consacrant des ressources à temps plein », de conclure, Madame Éthier.